

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26^{ème} année - N°5061 - Jeudi 12 Février 2026 - Prix : 200 Fc

MAHAMOUDOU ALI MOHAMED :

"Le pays connaît un décrochage économique"



Mahamoudou Ali Mohamed, le patron de CBE.

ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iralédjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja :
541m2 - 49€/m2

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach :

1.500m2 - 60€/m2

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan.

-> **1.200m2 - 49€/m2** / -> **2.492m2 - 49€/m2**

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge : **4.000m2 - 49€/m2**

Contact whatsapp : +269 333 21 02

Visitez le site de La Gazette

www.lagazettedescomores.com

MAHAMOUDOU ALI MOHAMED :

" Le pays connaît un décrochage économique "

Entrepreneur qui a fait le choix de construire, investir et créer de l'emploi dans son propre pays, malgré un environnement souvent hostile, Mahamoudou Ali Mohamed est le gérant de l'entreprise CBE. Il a également présidé la Nouvelle OPACO jusqu'en 2020, période durant laquelle il mené un combat frontal pour la reconnaissance du secteur privé national. Dans cette interview conjointe entre La Gazette des Comores et Fcbk FM, il aborde des questions essentiellement liées à la santé économique du pays.

Question : Selon vous, quels sont les principaux freins au développement de notre pays ?

Mahamoudou Ali Mohamed : D'abord j'aimerais préciser qu'aujourd'hui, je ne m'exprime pas seulement comme chef d'entreprise, mais comme citoyen profondément inquiet. Car ce que je vois, ce n'est pas une économie en transition, c'est un appareil productif national en voie d'extinction, sous le regard passif, voire complice, de ceux qui sont censés le protéger. Pour répondre à votre question, parler de « développement » serait presque un abus de langage. Le pays traverse une asphyxie économique. À mon humble avis, les principaux freins au développement des Comores sont multiples. Le développement de notre pays est freiné par un dangereux cocktail mixant : un déficit d'infrastructures (les coupures d'électricité sont chroniques, un accès à l'eau difficile impactant la santé publique et le tourisme, la connexion internet n'a pas encore permis le développement de l'économie de services, les infrastructures portuaires et aéroportuaires sont désuètes, avec un impact inflationniste sur la consommation). Des contraintes géographiques : (L'étroitesse du marché rend les coûts de production peu compétitifs, la connectivité entre les îles est irrégulière, l'insularité fragmentant le marché national est non gérée, les coûts de transport sont élevés, une vulnérabilité climatique qui met le pays en première ligne face aux catastrophes naturelles). La lourdeur bureaucratique et un cadre juridique parfois incertain, limitant les investissements directs étrangers. Le manque de main-d'œuvre qualifiée dans les secteurs techniques, tandis que le chômage des jeunes diplômés reste pré-occupant. Il y a aussi une grande fragilité de la gouvernance. Malgré une stabilité politique acquise douloureusement ces dernières années, les institutions sont faibles et la corruption est le

grand obstacle à la transparence. Plus spécifiquement, la commande publique, premier levier de développement pour un pays, est presque inexistante. Et les rares projets publics ne sont pas orientés vers le secteur privé national, seul acteur susceptible d'impacter l'investissement privé, lui-même premier facteur de développement d'un pays. Sans once de patriotisme économique, comment se développer ? Le slogan répété à tue-tête est déconnecté de la réalité. La croissance mise en avant repose presque sur les transferts de la diaspora, pas sur une production locale solide. Dans le même temps, les taxes douanières ont augmenté de plus de 75 % en quelques années, les prix flambent, le pouvoir d'achat s'effondre. L'État vit au-dessus de ses moyens et fait payer l'addition aux opérateurs économiques et aux consommateurs. À ce rythme, c'est tout le contraire du développement : un décrochage économique irréversible.

Question : Quels sont les principaux problèmes que vous rencontrez actuellement dans le secteur des agrégats et du bâtiment ?

MAM : Le secteur des agrégats et du bâtiment est aujourd'hui pris en otage. Ce que nous vivons n'est ni une crise passagère ni un simple problème de coûts : c'est une désorganisation volontaire et dangereuse du marché. Nous assistons à l'irruption massive d'opérateurs étrangers arrivant avec des capitaux opaques, qui s'installent dans le concassage et le BTP sans respecter les normes. Leur objectif n'est pas de construire le pays, mais d'extraire rapidement la valeur, puis de repartir. C'est une économie de prédation. Mais cette situation ne serait pas possible sans de la complicité active, voire de la participation à peine cachée de certaines autorités. C'est un système de clientélisme qui sacrifie l'intérêt national, qui tue le tissu économique local, sur l'autel de profits immédiats et personnels. Dans le même temps, les entreprises nationales sont étranglées par les contrôles et les exclusions répétées des marchés publics. Il n'existe aucune politique appliquée de préférence nationale, aucun mécanisme sérieux de protection des investissements locaux. Être entrepreneur comorien est devenu un handicap dans notre propre pays. On laisse volontairement ces opérateurs étrangers casser les prix par des pratiques douteuses pour asphyxier les industriels locaux. Une fois que nous aurons disparu, ils imposeront leurs conditions, leurs prix et leurs règles. Ce qui est en train de se jouer sous nos yeux, c'est un assassinat économique, organisé avec une légèreté qui frôle l'irresponsabilité historique.

Question : L'installation de sociétés étrangères dans le domaine de l'aménagement du territoire représente-t-elle, selon vous, une menace pour les entreprises locales ?

MAM : Oui, clairement, dans les conditions actuelles, c'est une menace directe. Il ne s'agit pas d'être contre l'investissement privé étranger, mais de dénoncer une concurrence déloyale, une politique de dumping et prédatrice qui affaiblit dangereusement le tissu économique national. Ces sociétés étrangères arrivent avec des avantages que les entreprises comoriennes n'ont jamais eus : facilités foncières, autorisations délivrées en dehors de toute transparence, tolérance administrative, parfois même une bienveillance inexplicable et une absence de contrôles réels. Elles importent leur propre

main-d'œuvre, rapatrient leurs bénéfices et réinvestissent très peu dans l'économie locale. Dans le même temps, les entreprises nationales supportent seules les pressions, les contrôles, et se voient régulièrement exclues des marchés publics. Comment voulez-vous que nous, entreprises nationales, soyons compétitives si nous jouons avec des boulets aux pieds pendant que d'autres courent librement ? C'est une trahison de l'économie nationale.

Question : Combien d'employés compte actuellement la société CBE ?

MAM : Aujourd'hui, CBE emploie environ 80 salariés. Mais ce chiffre cache une réalité douloureuse. Depuis 2016, l'entreprise a été systématiquement écartée des grands projets publics sous couvert de critères opaques et souvent des propos désobligeants (les nationaux sont incompetents et sous équipés), malgré son expertise et son matériel. Les conséquences sont mécaniques : sans marchés, une entreprise ne peut pas maintenir ses effectifs. Nous avons réduit notre personnel de plus de moitié. Derrière chaque licenciement, il y a une famille comorienne fragilisée. En marginalisant les entreprises nationales, l'État ne pénalise pas seulement des dirigeants : il détruit de l'emploi local, apporte la précarité dans les familles comoriennes et se prive lui-même de recettes fiscales. C'est un non-sens économique et social.

Question : Le commerce informel, notamment pratiqué par des étrangers, prend de l'ampleur dans le pays. Quelle est votre analyse et quelles pistes de solutions proposeriez-vous ?

MAM : Le commerce informel étranger est une hémorragie silencieuse pour l'économie nationale. Il assèche les recettes de l'État, fausse la concurrence, institutionnalise le blanchiment et fragilise le commerce structuré. Les solutions existent : appliquer strictement la loi N°88-025 sur l'entrée et le séjour des étrangers, conditionner l'activité commerciale à la bancarisation, renforcer le contrôle des importations, et surtout associer les opérateurs nationaux organisés aux mécanismes de régulation. Ce qui manque, ce n'est pas le cadre légal, c'est le courage politique. En roue libre, les étrangers sont en train de dévorer tous les secteurs économiques : négoce, alimentation, ... en écartant les Nationaux.

Question : Comment jugez-vous le dialogue entre le secteur privé et le gouvernement ?

MAM : Soyons clairs : il n'existe pas de véritable dialogue. Il s'agit d'une mise en scène. On nous convoque pour la photo, pour rassurer les bailleurs et s'auto-rassurer. Les accords signés restent lettre morte. L'exemple des accords PP de 2020 signés à Anjouan est encore dans toutes les mémoires. Un vrai dialogue suppose des actes : fiscalité équitable, accès au financement, protection du capital local, une politique du crédit incitative. Tant que ces conditions ne seront pas réunies, ces rencontres resteront des simulacres. Pendant ce temps-là, même certains patrons privés accompagnant ce dialogue sont lourdement fragilisés et d'autres disparaissent dans l'indifférence générale. Nous, membres du secteur privé, apprenons par les réseaux sociaux l'existence de « causeries » mensuelles pour s'auto-congratuler des bien-

faits du dialogue. Nos représentants et le gouvernement cherchent simplement des prétextes et cautions pour une « bonne conscience ». Ils ne nous écoutent pas ; ils nous informent de la manière dont ils vont nous sortir du jeu.

Question : Comment faire face à l'inflation qui pèse chaque jour un peu plus sur les ménages ?

MAM : L'inflation est en grande partie importée, mais elle est aggravée par des choix internes, l'exemple est la hausse d'un seul coup, de plus de 50 % du prix de l'électricité. C'est du superflation et cela impacte très négativement tout développement. Nous sommes à presque 200 KMF / KWH. À titre comparatif, le KWH est à l'équivalent de 1,35 KMF en Éthiopie. Il faut impérativement réduire la fiscalité sur les produits essentiels, soutenir la production locale pour diminuer la dépendance aux importations, et contrôler les marges abusives. Sans cela, les ménages continueront de payer le prix d'une politique économique incohérente.

Question : Pourquoi les produits d'agrégats sont-ils chers dans notre pays ?

MAM : Les gens se plaignent du prix, mais ils oublient la réalité industrielle : l'extraction exige des machines lourdes consommant énormément de gasoil et une maintenance hors de prix à cause du fret et des taxes sur les pièces. Cependant, il faut dénoncer le piège mortel du « bas prix » étranger. Disons-le clairement : ce prix bas est notre « silissi » de demain. Pourquoi ces sociétés sont-elles moins chères ? Ce n'est pas par performance, mais par « pumping » : un siphonnage déloyal des ressources. Elles ne paient pas les mêmes taxes, contournent les obligations sociales et bénéficient de passe-droits. C'est une concurrence truquée. Leur stratégie est classique : casser les prix pour asphyxier les locaux, installer un monopole étranger, puis multiplier les prix. Acheter chez ces prédateurs, c'est scier la branche sur laquelle nous sommes assis. L'argent donné à nos industriels nationaux reste aux Comores, paie des salaires et l'IGR. L'argent versé à ces sociétés « low-cost » repart directement à l'étranger. Ne confondez pas une « bonne affaire » avec un arrêt de mort pour notre économie.

Question : Quels sont les projets ou ambitions futures du groupe CBE ?

MAM : CBE possède un plan de développement ambitieux, mûrement réfléchi et prêt à être déployé. Cependant, la loyauté m'oblige à dire que ce plan est actuellement en sursis. Aujourd'hui, notre énergie est mobilisée pour une bataille vitale : la survie de l'entreprise face à une concurrence déloyale et prédatrice. Mais nous ne comptons pas en rester là. Une fois la restructuration finalisée, CBE reviendra en force dans l'activité d'aménagement du territoire, forte de son expérience historique (Route de Jimilimé à Anjouan, Rivière de Missoutrouni à Mohéli, Aéroport de Hahaya, Stade Baumer...). Nous sommes en train de valoriser de nos réserves foncières pour répondre aux besoins en logement, zones d'activités et urbanisation. Notre ambition reste intacte : demeurer un pilier national capable de porter des projets d'envergure, pour les Comoriens et par les Comoriens.

Propos recueillis par Kamal Gamal et AAM

TENSIONS AUTOUR DU 17 FÉVRIER :

Femmes et jeunes de Mohéli lancent un avertissement

À quelques jours du 17 février, date hautement symbolique dans l'histoire politique des Comores, le Mouvement des Femmes leaders et la Jeunesse consciente de Mwali montent au créneau. Dans un courrier adressé aux représentants de la communauté internationale, cosignataires et témoins de l'Accord-cadre de Fomboni de 2001, ils appellent à la retenue et demandent explicitement de ne pas accompagner le président Azali Assoumani lors de tout déplacement à Mohéli.

tants de la communauté internationale », les femmes leaders et les jeunes engagés de l'île de Mwali expriment leurs « préoccupations majeures relatives au contexte politique et institutionnel actuel » de l'Union des Comores. Les signataires rappellent que les destinataires de leur courrier sont, pour la plupart, cosignataires, garants moraux ou témoins de l'Accord-cadre de réconciliation nationale de 2001. À ce titre, soulignent-ils, ils connaissent « parfaitement la sensibilité politique, institutionnelle et historique de l'île de Mwali » ainsi que « les équilibres fragiles » sur lesquels repose la cohésion nationale.

Au cœur de leur interpellation :

la demande solennelle de ne pas accompagner le président Azali Assoumani lors d'un éventuel déplacement à Mohéli dans le contexte actuel. Selon eux, un tel geste ne serait pas perçu comme neutre. Il serait interprété par la population comme « un soutien explicite à une politique de confrontation » et comme une caution à ce qu'ils qualifient de « déni des accords politiques », notamment en ce qui concerne la Tournante et l'équité entre les îles. Les signataires insistent sur la dignité et la légitimité de Mohéli, affirmant que l'île « n'est ni un territoire conquis, ni une terre à pacifier, ni un décor diplomatique ».

Ils affirment leur attachement

aux accords signés et leur détermination à les faire respecter « par des moyens pacifiques mais résolus ». Le courrier évoque également une centralisation jugée excessive des pouvoirs à Moroni. Les femmes et les jeunes dénoncent la concentration des recettes nationales, de la délivrance des documents administratifs et, plus récemment, des bulletins scolaires. Pour eux, cette évolution ne correspond pas à « l'esprit de la réconciliation nationale du 17 février ». Enfin, ils s'opposent à la tenue de la « journée du 17 février 2026 » à Mohéli, qu'ils estiment « manipulée » et porteuse de « risques aux conséquences incalculables ».

Tout en réaffirmant leur attachement

à la paix, à la justice institutionnelle et au respect des principes fondateurs de l'Union, les signataires appellent la communauté internationale « à la retenue, à la cohérence et à la fidélité à l'esprit de réconciliation nationale ». À quelques jours d'une date hautement symbolique, cette interpellation citoyenne vient raviver les tensions autour de l'équilibre institutionnel entre les îles et place, une fois encore, la communauté internationale face à son rôle de garant moral de l'Accord de Fomboni.

Riwad

COMORES-JAPON :

L'ACAJI célèbre une amitié appelée à se renforcer

La deuxième célébration de l'amitié entre les Comores et le Japon s'est tenue dans une atmosphère empreinte de reconnaissance et de perspectives d'avenir, mettant en lumière la solidité d'un partenariat stratégique au service du développement.

À cette occasion, la vice-présidente de l'Association Comorienne des Amis de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ACAJI) Ngazidja Mariama Madi, a rappelé le rôle central de cette coopération dans l'accompagnement des institutions comoriennes. Dans son allocution, elle a souligné que le Japon demeure un partenaire majeur pour les pays du Sud, notamment dans des secteurs clés tels que l'éducation, l'environnement, la santé, la pêche, l'énergie et la gestion des catastrophes naturelles.

Créée en 2016 par d'anciens bénéficiaires de formations de l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA), l'ACAJI s'inscrit dans une dynamique de renforcement des compétences nationales et de consolidation des

liens bilatéraux. L'association s'impose aujourd'hui comme un acteur structurant pour l'émancipation professionnelle des agents des institutions publiques. Par des échanges réguliers avec les autorités japonaises et les représentants de la JICA, elle contribue à valoriser les acquis des formations, à partager les expériences et à explorer de nouvelles pistes de coopération.

La récente rencontre avec l'Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon, avec des membres de l'association, M. Tojima Hitoshi, illustre cette volonté de dialogue continu. Les évolutions technologiques, notamment dans le domaine de l'intelligence artificielle, ont également été évoquées comme un levier stratégique pour le développement des compétences nationales. L'ACAJI plaide pour un élargissement des opportunités de formation afin de mieux préparer les professionnels comoriens aux transformations en cours.

La question de la gestion des risques et des catastrophes naturelles occupe une place centrale dans cette coopération. Le Japon, reconnu mondialement pour son experti-



se et sa résilience face aux aléas naturels, représente un modèle inspirant pour les Comores, pays insulaire particulièrement exposé. L'association souhaite ainsi renforcer les programmes d'échange et de formation dans ce domaine prioritaire. Par ailleurs, l'ACAJI a exprimé le souhait d'une augmentation du nombre de professionnels comoriens bénéficiant des formations de la JICA, ainsi qu'un appui accru afin de soutenir ses actions locales.

Ces mesures permettraient de consolider l'impact des initiatives menées et d'élargir la portée de la coopération.

La cérémonie s'est conclue sur des remerciements adressés à la délégation de la JICA, aux membres de l'association et à l'ensemble des partenaires engagés dans la promotion de cette amitié bilatérale. Plus qu'une célébration symbolique, l'événement a rappelé que la coopération Comoro-japonaise demeure un

pilier essentiel pour le renforcement des capacités nationales et la poursuite d'un développement durable. En 2027, les deux pays vont célébrer le cinquantenaire des de l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays. L'association se prépare à prendre une part active dans la célébration de ce moment historique entre les deux insulaires.

Mmagaza

L'ACTIC À MOHORO :

Mobilisation de la jeunesse féminine autour des métiers du numérique

À l'occasion de la Journée internationale des jeunes filles et des femmes dans les STEM (sciences, technologies, ingénierie et mathématiques), l'Agence comorienne des technologies de l'information et de la communication (ACTIC) a organisé le mercredi 11 février dernier à Mohoro, une cérémonie placée sous le signe de l'inspiration et de l'engagement.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du projet régional KIX, coordonné entre les Comores, Madagascar et le Bénin. Ce programme vise à sensibiliser

les jeunes aux métiers du numérique et à promouvoir les opportunités offertes par les filières scientifiques, dans un contexte où les femmes restent encore largement sous-représentées dans ces secteurs. À Mohoro, l'événement a rassemblé des élèves venues découvrir les



multiples perspectives qu'offrent les STEM. Développement web, cybersécurité, intelligence artificielle, ingénierie numérique : autant de domaines présentés comme des voies d'avenir, porteuses d'emplois et d'innovation.

Pour les organisateurs, il ne s'agissait pas seulement de marquer une date symbolique, mais d'adresser un message clair aux jeunes filles. « Les métiers du numérique ne sont pas réservés à une élite ni à un genre », ont souligné les intervenants, insistant sur l'importance d'encourager les vocations dès le plus jeune âge. L'objectif : déconstruire les stéréotypes et montrer que

ces filières sont accessibles à toutes celles qui souhaitent apprendre, créer et innover.

En s'inscrivant dans une dynamique régionale aux côtés de Madagascar et du Bénin, le projet KIX met en lumière un enjeu partagé à l'échelle africaine : l'autonomisation des jeunes filles par le numérique. Pour l'ACTIC, il s'agit d'un levier essentiel de développement et d'inclusion. À Mohoro, la conviction semble désormais bien ancrée : l'avenir numérique des Comores se construira aussi avec ses jeunes filles.

Mohamed Ali Nasra

LIBRE OPINION

25 ans de Réconciliation nationale et autonomie des îles

En tant que citoyens, nous ne pouvons rester indifférents à l'histoire institutionnelle de notre pays. Les choix politiques et les compromis du passé ne sont pas de simples souvenirs : ils engagent directement notre avenir collectif. Comprendre, commémorer et analyser ces étapes constitue un acte de responsabilité civique. C'est en tirant des leçons du passé que nous pouvons bâtir un État plus juste, équilibré et durable.

Le 17 février 2026, les Comores commémorent un quart de siècle de réconciliation nationale, un moment fondateur qui a façonné l'architecture institutionnelle du pays. Cette histoire se décline en deux volets majeurs : la naissance du Nouvel Ensemble Comorien (NEC) et le projet MIDJI DJEGO, garant d'une autonomie élargie pour les îles.

I. Le Nouvel Ensemble Comorien : une configuration institutionnelle négociée

- Origine : Fruit de négociations politiques intenses, cette organisation a été établie au terme de compromis laborieux.
- Appui international : Les partenaires

extérieurs ont soutenu sa mise en œuvre, notamment à travers les rencontres de haut niveau tenues à Paris (Paris 1 et Paris 2).

- Mécanisme HUTWOIMU : Ces discussions ont permis de définir la répartition des compétences techniques et financières, assurant un équilibre entre l'Union et les îles.

- Impact : Le Nouvel Ensemble Comorien a renforcé la légitimité institutionnelle et amélioré la coordination nationale.

II. MIDJI DJEGO : une autonomie élargie pour les îles

- Un pacte fondateur : MIDJI DJEGO a consacré une autonomie plus large pour les îles, favorisant un climat d'apaisement politique et une cohésion nationale durable.

- Les fragilités : Depuis 2009, un affrontement entre le Président de l'Union des Comores et celui de l'île d'Anjouan a affaibli cette autonomie. Le pacte institutionnel établi par les accords de Fomboni a été remis en cause, ouvrant la voie à des révisions constitutionnelles controversées.

- Conséquences : Les successeurs à la magistrature suprême ont exploité cette brèche pour remodeler la Constitution, souvent au détriment de l'équilibre entre l'Union et les îles.

III. Les défis actuels : préserver l'État de droit

La révision constitutionnelle est désormais inévitable pour :

- Garantir la rotation présidentielle comme mécanisme de stabilité,
- Consolider l'indépendance des institutions judiciaires et du juge des contentieux électoraux,
- Préserver un équilibre équitable entre les îles,
- Assurer la contribution financière des entités insulaires au fonctionnement de l'État et au financement du Programme des Investissements Publics.

IV. Vers une nouvelle étape d'entente nationale

La commémoration du 17 février 2026 rappelle que la paix et la cohésion nationale reposent sur des compromis institutionnels solides. Les discussions à venir



devront intégrer des mesures d'apaisement politique préalables, afin de restaurer la confiance et garantir que l'autonomie des îles reste un pilier de l'État de droit comorien. Il est essentiel de faire une distinction claire entre l'organisation et le fonctionnement des institutions de l'État et la gestion des affaires publiques.

MOHAMED EL-HAD Abbas

LIBRE OPINION

A quand allons-nous tous s'inspirer de Sadio Mané ?

En effet, Sadio Mané est non seulement un footballeur d'exception mais il est également l'appréciation même que l'humain peut donner et transmettre à savoir la sagesse (Comprendre, Accepter et pardonner) sans jamais renoncer. N'est-ce pas qu'il est l'incarnation de la persévérance, de l'humilité et du don de soi tout en acceptant la différence pour faire triompher la justice ?

Sur le terrain, ses actions font vibrer les stades, mais c'est son cœur qui touche les foules. Sadio Mané montre et démontre que le sport en général et le football en particulier (sport de masse) nous transmettent toutes les bases du bon vivre ensemble et du pourquoi l'effort fini par payer malgré les aléas de la vie. Grace au sport plus précisément ici le football, les qualités comme défauts réunis dans une équipe, titulaires comme remplaçants, finissent par payer

Autrement sans sacrifices, ni

l'acceptation de nos différences, sans l'amour, sans respect ni partage au profit de ces injustices à répétition avec arrogances et mépris, rien n'est possible pour l'aboutissement de nos rêves

Sadio Mané a épaulé haut les couleurs de son pays le Sénégal, offrant à son peuple des moments de joie inoubliables. Ses victoires ne sont pas seulement sportives : elles sont humaines, car elles inspirent chaque enfant qui rêve, chaque jeune qui doute, chaque personne qui croit que tout est possible avec du travail et de la foi dont nos différents responsables devraient s'inspirer

En dehors du football, ses gestes de générosité rappellent que la vraie grandeur se mesure à ce que l'on donne aux autres. Il est un modèle, un repère, et une fierté pour toute l'Afrique.

Il est vrai aussi que l'entraîneur du Sénégal qui est également le « Chef des joueurs » a

tes commis une erreur, une erreur humaine que nombreux parmi nous, aurions commis sur le coup de la colère et de l'injustice ?

Seulement, voilà à nouveau la grandeur de cette équipe sénégalaise et sur l'impulsion de

Sadio Mané ainsi que par son sens du respect et de la détermination, la compétition a repris avec les émotions qui nous caractérisent à savoir là aussi joie d'un côté et tristesse de l'autre tout en s'accordant que justice a été rendue

Merci Sadio Mané d'avoir prouvé au monde entier qu'avec de la discipline, du respect, de la passion et un cœur pur, on peut changer des vies et marquer l'histoire avec justesse.

Ahmed KELDI

Les petites Annonces de La Gazette

Adressez-vous au Service
ANNONCES CLASSÉES

La Gazette des Comores
Moroni Badjanani

Tél. : 763 26 20 BP 2216

E-mail: la_gazette@comorestelecom.km

Carte blanche

SPECTACLE • CONFÉRENCE • CONCERT

AHAMADA SMIS

Spectacle jeune public

Mtoulou

MERcredi 11 FÉVRIER À 15h30

Mtoulou fait son safari musical

Conférence slamée

SABENA

VENdredi 13 FÉVRIER À 15h30

Sabena

Concert

Origines Live Solo

SAMEdi 14 FÉVRIER À 20h

Origines Live Solo

Alliance française de Moroni - Entrée libre

JEUX DES ÎLES 2027 :

L'île Maurice prête à accompagner les Comores

Une forte délégation comorienne se trouve sur l'île Maurice pour solliciter auprès des autorités mauriciennes un accompagnement multiforme pour la bonne tenue des prochains jeux des îles de l'océan indien, que les Comores doivent accueillir en 2027. La délégation comorienne est conduite, par le directeur de cabinet du président du Comité Organisateur des Jeux des Îles, ainsi que du président du Comité Olympique et Sportifs des îles Comores, et non moins gouverneur de l'île de Ngazidja, Ibrahim Mze Mohamed.

Le site du Comité Organisateur des Jeux des Îles (COJI) nous apprend que le président du COJI Comores 2027 Mohamed Issimaila a mandaté son directeur de cabinet Mahamoud Elarif. Il est accompagné du président du Cosic Ibrahim Mzé et du secrétaire rapporteur du COJI Hilmy Aboud Said. Selon la même source,

« la première rencontre a eu lieu ce mardi 10 février. Ils ont été reçus par le ministre des sports de l'île Maurice, l'honorable Deven Nagalingum. La délégation venue de Moroni était accompagnée de la Consule Générale des Comores à Maurice Mme Koulthoum Djamadar ». Lors de cette rencontre au sommet, la délégation comorienne aurait plaidé pour le soutien de l'île Maurice à l'organisation des 12e jeux des îles de l'océan indien. « La délégation comorienne a fait le plaidoyer pour un soutien de Maurice dans l'organisation des jeux et une présence massive aux Jeux Comores 2027 ».

Une visite très couverte aussi du côté mauricien. Selon le site spécialisé Le Défi Sport, le président du COSIC aurait vanté le savoir-faire mauricien auprès du ministre Nagalingum : « Maurice est un pays frère et dispose d'une solide expertise organisationnelle. Votre savoir-faire est essentiel à la réussite des

Jeux de 2027. Je remercie le ministre Nagalingum pour l'assurance de son soutien ». Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Deven Nagalingum, a reçu cet après-midi une délégation des Comores dans le cadre des préparatifs des Jeux des Îles de l'océan Indien 2027, qui se tiendront sur l'archipel comorien. La délégation était composée d'Ibrahim Mze Mohamed, président du Comité National Olympique (CNO) des Comores et gouverneur de la Grande Comores, de Hilmy Aboud Said, secrétaire général du CNO, ainsi que de Mahamoud Elarif, directeur de cabinet du président du Comité Organisateur des Jeux des Îles (COJI-COMORES).

De son côté, le ministre mauricien de la jeunesse et sports, Deven Nagalingum a montré sa disponibilité pour accompagner l'initiative comorienne : « Notre aide vous est acquise. Nous sommes des pays frères. Maurice est prêt à vous soutenir, tant sur le plan organisationnel que



dans d'autres domaines. Le ministère compte des cadres qualifiés, qui ont déjà été impliqués dans l'organisation de plusieurs éditions des Jeux des Îles et qui sont disposés à mettre leur expertise à votre service », devait-il souligner. Mahamoud Elarif, directeur de cabinet du président du COJI, aurait rassuré la partie

mauricienne sur l'exécution à temps des infrastructures devant accueillir les athlètes et les visiteurs : « Nous disposons d'un planning clair que nous respectons. Nous sommes dans les temps », selon des propos rapportés par nos confrères mauriciens.

Imtiyaz

COMBOXE :

Une deuxième édition très attendue

Après une première édition plus que réussie, la section française de la Fédération Comorienne de Boxe (FCB), avec l'appui du bureau exécutif de la FCB, nous revient avec la deuxième édition de la Comboxe. Un tournoi qui réunit les meilleurs boxeurs comoriens de la diaspora, qui se tiendra au sud de la France, plus particulièrement dans ville cosmopolite de Marseille. Une compétition désormais ancrée dans le calendrier de la boxe nationale, et qui se tient dans un moment charnier, compte tenu de l'organisation prochaine par notre pays des 12e jeux des îles.

La Fédération Comorienne de Boxe s'apprête à organiser la deuxième édition du Gala Comboxe, le 14 février prochain à Marseille (Gymnase Vallier BD

Boisson 13004 Marseille à partir de 19 h) », nous apprend la FCB sur son site internet, faisant la promotion de cette deuxième édition. Engagés dans un processus de développement tous azimuts de la boxe, les dirigeants de la boxe comorienne ne ratent pas une occasion pour se mettre en avant. Et pour cette deuxième édition, le président de la FCB ne lésine pas sur les efforts pour sa réussite : « Le Président de la Fédération Comorienne de Boxe, Loukman Azali, et le coach de la sélection nationale, Farid Ahamada, conjuguent leurs efforts, avec le soutien multiforme des sponsors, pour assurer le succès de cet événement important de la boxe comorienne ».

Au-delà d'être un moment de retrouvailles pour la jeunesse comorienne de France, cette grande fête de la boxe est aussi un bon terreau pour la détection des meilleurs pun-

cheurs comoriens de la diaspora « Cette compétition poursuit un objectif clair : détecter les meilleurs boxeurs comoriens de la diaspora afin de constituer l'équipe A de la sélection nationale, appelée à défendre les couleurs du drapeau comorien lors des compétitions internationales », souligne la FCB. Pour la

faïtière de la boxe comorienne, « cette deuxième édition revêt également une importance stratégique. Elle marque pour la FCB le lancement officiel des préparatifs des Jeux des Îles de l'Océan Indien 2027, que les Comores s'apprêtent à accueillir ».

Avec le lancement de la boxe

scolaire à la fin du weekend dernier, et la remise de matériels de boxe dont un ring complet à la section de Samba-Mbodoni, la FCB multiplie ses efforts pour rendre la boxe comorienne plus visible, en attirant le maximum de pratiquants.

Imtiyaz

AVIS DE PUBLICATION



Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) aux Comores informe le public qu'il a lancé un appel d'offres pour le recrutement des sociétés de sécurité et gardiennage de la Maison des Nations Unies et des résidences du personnel international des Nations Unies en fonction aux Comores, dans le cadre d'un accord à long terme (LTA).

L'intégralité de la publication ainsi que les termes de référence en français sont accessibles à travers les liens ci-après :

~ UNGM

<https://www.ungm.org/Public/Notice/290797>

~ PROCUREMENT NOTICES

https://procurement-notices.undp.org/view_negotiation.cfm?nego_id=42750

Le dossier complet ainsi que les instructions y afférentes peuvent être téléchargés suivant les liens de publication ci-dessus.

Toutes les demandes d'informations doivent être envoyées à l'adresse de messagerie : achats.km@undp.org

Une visite du site et une conférence préparatoire seront organisées **le 17 février 2026 à 10h15** à la mai-

son des Nations Unies sise à Hamramba-Moroni.

Toutes les entreprises intéressées doivent confirmer par courriel (achats.km@undp.org) leur participation à la conférence préparatoire.

Adresse de dépôt des offres en ligne uniquement :

Les offres peuvent être soumises uniquement en ligne par le système Quantum du PNUD à travers le lien suivant : https://procurement-notices.undp.org/view_negotiation_dlink.cfm?nego_id=42750 puis rechercher la négociation en utilisant le numéro de référence : UNDP-COM-00201 avec votre propre mot de passe au plus tard : **à la date et à l'heure indiquée dans le système.**

• Référence du dossier dans Quantum : UNDP-COM-00201

• BU : COM10

Veuillez-vous inscrire à l'appel d'offres pour recevoir les modifications ou les mises à jour y relatif.

Si vous n'êtes pas encore enregistré dans le système, vous pourrez le faire et suivre les instructions de l'enregistrement étape par étape comme spécifié dans le guide téléchargé dans la plateforme via le lien suivant :

<https://estm.fa.em2.oraclecloud.com/fscmUI/redwood/supplier-registration/register-supplier/register-supplier-verification>

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général

Saïd Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Saïd Omar

Rédactrice en chef

Andjouza Abouheir

Secrétaire de rédaction

Toufè Maecha

Rédaction

Mohamed Youssouf

Sanaa Chouzour

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Nabil Jaffar

Riwad

A Bardraoui

Mohamed Ali Nasra

Stagiaires

Abdillahi Hamdi Rahilie

El-Aniou Fatima

Aticki Ahmed Ismael

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Hadidja Abdou

Photographe / Site Web

Mohamed Saïd Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

ENTREPRISES :

Séminaire sur le leadership des ressources humaines

Mardi dernier a eu lieu un séminaire sur le leadership des ressources humaines dans un hôtel de la place. Ce séminaire qui a réuni plus de 40 chefs d'entreprise et responsables des ressources humaines des entreprises privées et publiques a mis l'accent sur l'investissement du capital humain pour le développement des entreprises en Union des Comores. Plusieurs défis et opportunités ont été identifiés au cours des échanges.



Séminaire sur le leadership de RH.

Organisé par l'organisation Mauricienne VALDUS et Invest Business Consulting Comoros, ce séminaire a mis l'accent sur l'investissement du capital humain pour le développement des entreprises en Union des Comores. Plusieurs défis et opportunités ont été identifiés au cours des échanges.

« Nous avons identifié plusieurs défis et opportunités lors des échanges, notamment le manque de main d'œuvre qualifiée, les problèmes des stages non rémunérés, le non-respect des droits humains, les problèmes de valorisation des salaires et employés et le manque aussi des plans de ren-

forcement de capacité du personnel des entreprises pour pouvoir s'adapter à la nouvelle tendance technologique », a déclaré Govindah Chinapiel, expert consultant en ressources humaines stratégique consultant expert de l'organisation VALDUS Maurice.

« Je me réjouis de la dynamique des jeunes comoriens à vouloir s'intégrer, se former et surtout se développer dans un monde incertain basculé par des conflits mondiaux. C'est une fierté pour l'Union des Comores d'avoir une jeunesse très ambitieuse qui veut réussir dans la vie. Je pense qu'il devrait y avoir des accompagnements au niveau de l'État afin que ces jeunes hommes et femmes puissent se développer », dit-il. De son côté Ibrahim Ali Mohamed consultant expert de l'organisation Invest Business Consulting Comoros a salué la participation des jeunes qui ont montré leurs dynamiques. Et de montrer que à la fin du séminaire les experts ont démontré la situation actuelle en RH aux Comores et sur le plan régional.

Selon lui, il est urgent de réorganiser le système RH dans les organisations privées et publiques,

respecter les normes juridiques, les droits des employés, et favoriser le dialogue. Une séance d'échange entre participants et experts, des exemples de bonnes pratiques ont été identifiés, ainsi que des solutions adéquates pour soutenir les directions des Ressources humaines aux Comores. Pour finir, il a souligné que l'organisation mauricienne spécialisée sur les questions des ressources humaines VALDUS et le collaborateur local Invest Business Consulting Company Comoros se réjouissent de la qualité des participants, des échanges et solutions proposer pour subvenir aux besoins RH aux Comores. Plusieurs entreprises publiques et privées ont pris part à ce séminaire et se sont réjoui de la qualité du séminaire de formation et des experts.

Nassuf Ben Amad

RAMADAN/MORONI :

La mairie aménage des lieux pour la vente des légumes et des fruits

À l'approche du mois sacré de Ramadan, la mairie de Moroni prend des mesures concrètes pour faciliter et sécuriser la population comorienne. Deux lieux publics, à savoir Grimaldi et Rive Gauche, vont être aménagés pour accueillir la vente de légumes et de fruits, afin de faciliter l'accès aux citoyens et de réduire la foule et les bousculades au marché de Volo-Volo.

La mairie de Moroni a choisi les sites de Rive Gauche et Grimaldi pour créer des espaces temporaires dédiés à la vente de légumes et de fruits pendant la période de Ramadan. L'objectif de cette décision est de faciliter et de sécuriser les achats des femmes comoriennes durant ce mois. « Pour assurer la sécurité des habitants et réduire la foule au marché de Volo-Volo, l'équipe de la mairie de Moroni a pris l'initiative de sélectionner Grimaldi et Rive Gauche comme lieux temporaires pour installer les vendeurs de légumes et de fruits », a expliqué Msaidie Bousri, le chargé de communication de la commune de Moroni.

Il a ajouté qu'une liste d'inscription est ouverte à la mairie pour les personnes intéressées à vendre des légumes et des fruits dans ces lieux. Les conditions d'inscription comprennent la fourniture de deux photos, d'une copie de la carte nationale et d'un paiement de 15.000 francs comoriens. Les personnes inscrites recevront une carte d'autorisation de la mairie de Moroni, leur permettant de poursuivre leurs activités pendant tout le mois de Ramadan.

La police nationale sera présente pour assurer la sécurité des citoyens. Les acheteurs de légumes et de fruits pourront se rendre à Grimaldi ou à Rive Gauche, les deux lieux désignés par la mairie de Moroni. Cependant, la municipalité informe que seuls les citoyens comoriens ont droit à l'autorisation de vente dans ces lieux publics. Les étrangers, même s'ils fournissent les informations requises, ne seront pas autorisés à s'inscrire.

« Seuls les Comoriens et les Comoriennes ont droit à l'inscription

pour une autorisation de la mairie de Moroni. La marchande comorienne a la priorité. C'est elle que nous devons protéger en premier et mettre en sécurité dans son pays », assume la municipalité. Notre interlocuteur a ajouté que cette décision vise à appliquer la loi et à protéger les droits des nationaux contre toute concurrence déloyale, comme cela se fait dans beaucoup de pays du monde.

El-Aniou Fatima



Photo d'illustration

UNION DES COMORES
Unité – Solidarité - Développement

Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement, de la Recherche Scientifique, de la formation et de l'Insertion professionnelle




Avis d'Appel d'Offre
Consultance Genre

Date de publication : 11/02/2026 Date limite : 24/03/2026

Reference : Projet d'appui à l'Éducation Physique et Sportive phase II (PEPS 2)

1. Le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique (MENERS) a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement (l'"AFD") pour financer le coût du Projet d'Appui à la Promotion de l'Éducation Physique et Sportive (PEPS 2). Ce projet est mis en œuvre avec l'appui de l'ONG Play International qui est le maître d'ouvrage délégué désigné par le Ministère. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du recrutement d'une consultance genre.

2. Play International sollicite des Offres sous pli fermé, de la part de Soumissionnaires éligibles pour la consultance VBG

3. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Play International sise au Boulevard Karthala, en face de la Cour Suprême, Moroni, Petite Coulée, et prendre connaissance des Termes de Références aux heures suivantes : du lundi au jeudi de 8h00 à 12h30 et de 14h à

17h (heure locale) et le vendredi de 8h00 à 11h et de 15h à 17h (heure locale).

4. Les Soumissionnaires intéressés peuvent également obtenir les Termes de Références (TDR) complets en langue française en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous : bureau-comores@play-international.org; en copie alice.cathebras@play-international.org; et faiza.ali@play-international.org;

5. Les instructions aux Soumissionnaires et les Cahiers des Clauses Administratives et Générales sont ceux du Document Type d'Offres pour la Passation de Marchés de Prestation Intellectuelle de l'AFD.

6. Les Offres devront être soumises à l'adresse ci-dessus ou en ligne (par mail) à operation@play-international.org; et à bureau-comores@play-international.org au plus tard le **23/03/2026 à 15h**. Les Offres doivent comprendre "une déclaration de garantie de soumission".